

Les lieux de mémoire et ressources dans les Hauts-de-Seine

1. La forteresse du Mont-Valérien à Suresnes

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Mont-Valérien¹ était le principal lieu d'exécution des tribunaux militaires allemands du département de la Seine². Entre août 1941 et août 1944, 1010 personnes environ furent fusillées dans la clairière de la forteresse du Mont-Valérien. La majorité des victimes étaient membres d'organisations clandestines, des réseaux ou des mouvements de la Résistance et furent condamnées à mort par les tribunaux militaires allemands. Les autres étaient des victimes de la « politique des otages » : ciblées comme des ennemis politiques et idéologiques par l'occupant allemand, c'étaient principalement des Juifs et des communistes fusillés en représailles d'actes de la Résistance contre l'armée allemande.

La forteresse du Mont-Valérien dispose de plusieurs lieux commémorant les fusillés, les Français combattants, résistants et déportés et les soldats américains morts pendant les deux guerres mondiales.

- La dalle de la clairière du Mont-Valérien

Une dalle en grès rendant hommage aux 4500 personnes fusillées au Mont-Valérien a été installée en novembre 1959 au centre de la clairière. Au cours des années 1990, les travaux de la Commission du Mont-Valérien³ ont permis de réévaluer le nombre de fusillés à 1010. La dalle n'a pas été modifiée, mais des panneaux explicatifs ont été ajoutés, à proximité du lieu, dans les années 2000.

- Le monument rendant hommage aux fusillés du Mont-Valérien

Un deuxième monument rendant hommage aux fusillés du Mont-Valérien a été inauguré en 2003. Imaginée par Pascal Convert, l'œuvre est constituée d'une pièce de bronze en forme de moule de cloche sur laquelle est gravée, par ordre chronologique de décès, les noms et prénoms des 1010 fusillés identifiés à ce jour. L'artiste a choisi la cloche comme symbole universel pouvant évoquer le tocsin. Posée sur le sol, elle devient le symbole du silence.

¹ Le Mont-Valérien est une colline culminant à 162 mètres, située dans le département des Hauts-de-Seine sur le territoire des communes de Suresnes, Nanterre et Rueil-Malmaison. Sa partie supérieure est occupée par la forteresse du Mont-Valérien, construite à partir de 1841.

² La Seine est le nom du département qui comprenait les territoires de Paris et d'une partie des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne avant sa division en 1968.

³ La commission du Mont-Valérien a été créée par arrêté du Ministre des Anciens Combattants, le 3 mars 1998. Cette commission devait établir la liste nominative la plus exhaustive possible des fusillés et émettre un avis sur les conditions de la matérialisation de cet hommage (œuvre d'art de Pascal Convert).

- **Le mémorial de la France combattante**⁴

Dès 1945, le Gouvernement provisoire de la République française, présidé par le Général de Gaulle, décida d'ériger au Mont-Valérien un monument commémorant les morts pour la France de la Seconde Guerre mondiale. En novembre 1945, à l'initiative d'Henri Frenay, Ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, les corps de quinze combattants furent déposés dans une casemate⁵ du fort du Mont-Valérien, transformée en caveau provisoire. Les quinze dépouilles symbolisent la France au combat de 1939 à 1945 et les divers aspects de la lutte engagée : les soldats de la campagne de 1939-1940, ceux des Forces françaises libres, les résistants de l'intérieur, les combattants de l'armée de Libération et les résistants déportés. Un 16^e corps, celui d'un soldat fusillé par les Japonais en 1945 en Indochine, fut transféré en mars 1952. En avril 1954, une urne contenant les cendres de déportés inconnus fut déposée dans le caveau provisoire.

Le 17 juin 1960, les 16 corps et l'urne furent transportés dans une crypte funéraire. Un caveau vide fut aménagé : il est réservé à l'ultime Compagnon de la Libération⁶ qui décédera. Le Mémorial de la France combattante fut inauguré le lendemain par le Général de Gaulle.

Le Mémorial est érigé contre le mur d'enceinte sud-est du fort, sur une esplanade en forme du «V» de la victoire. Un mur de grès rose porte 16 hauts-reliefs en bronze, œuvres de seize sculpteurs différents, qui peuvent être interprétées comme des allégories de l'héroïsme des combattants et des formes multiples du combat. Au centre, se dresse une croix de Lorraine devant laquelle brûle en permanence la «flamme de la résistance». Deux portes en bronze permettent d'accéder à la crypte funéraire et au parcours du souvenir⁷.

- **La nécropole américaine**

Le cimetière américain de Suresnes accueille des sépultures de soldats tombés au cours des deux guerres mondiales. 1565 soldats sont inhumés dans la nécropole, inaugurée en 1919 par le président des États-Unis Woodrow Wilson.

- **Les commémorations organisées au Mont-Valérien**

Des cérémonies sont organisées, au Mémorial de la France combattante, dans la clairière des fusillés et dans le cimetière américain :

- l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940 est commémoré sur l'esplanade de la France Combattante. Elle regroupe les plus hautes autorités de l'État, les Compagnons de la Libération, leurs familles et celles des Compagnons décédés, ainsi que les représentants des villes et unités militaires titulaires de l'Ordre de la Libération.

⁴ *La France Combattante réunit tous les Français «qui contribuèrent, où qu'ils se trouvaient, à la libération de la France par la victoire commune des Nations Unies».*

⁵ *Une casemate est un abri fortifié à l'épreuve des bombes et des obus.*

⁶ *Le titre de « Compagnon de la Libération » fut décerné pour «récompenser les personnes, les unités militaires et les collectivités civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son empire». Il fut décerné à 1038 personnes, 5 communes et 18 unités combattantes*

⁷ *Le parcours du souvenir retrace le chemin parcouru par les fusillés de la chapelle (lieu d'enfermement) jusqu'à la clairière (lieu d'exécution).*

- deux cérémonies en hommage aux fusillés du Mont-Valérien sont organisées en juin par l'Association pour le souvenir des fusillés du Mont-Valérien et de l'Île-de-France, et en novembre par l'Association Mémoires du Mont-Valérien.
- une cérémonie est organisée en mai à la nécropole américaine à l'occasion du Memorial Day⁸.

Pour en savoir plus, sur les fusillés du Mont-Valérien inhumés dans le cimetière de Bois-Colombes, vous pouvez consulter le document consacré à ce sujet présenté dans la rubrique «Carré militaire».



Image n° 1 : Cérémonie organisée sur l'esplanade de la France combattante le 3 décembre 2012 (Service Communication).

2. Musée du Domaine départemental de Sceaux

Le centre de documentation du Musée du Domaine départemental du Sceaux conserve un fonds documentaire sur la région parisienne, hors Paris, du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle. L'histoire des communes, l'évolution de la physionomie des lieux et du patrimoine bâti, la vie quotidienne et l'histoire sociale de la région, notamment pendant les périodes de guerre, sont les thèmes abordés dans les ouvrages, les périodiques, les dossiers documentaires, les fonds iconographiques (cartes postales, photographies, cartes et plans), mis à disposition du public par le centre de documentation.

Le fonds documentaire d'Île-de-France est accessible sur le site Internet du musée : <https://domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr/les-collections - c276>

Un étage du musée est également consacré à l'évolution des paysages de l'Île-de-France : des peintures et des dessins y sont ainsi présentés.

⁸ Le Memorial Day rend hommage aux membres des Forces armées des États-Unis morts au combat.

3. Les services d'archives municipales et départementales des Hauts-de-Seine

32 services d'archives municipales situés dans le département et le service d'Archives départementales des Hauts-de-Seine, installé à Nanterre, conservent des documents d'archives sur l'histoire locale. Ces documents peuvent être communiqués au public en salle de lecture, présentés à l'occasion d'une exposition ou visibles sur un site Internet dédié.

Dans les services d'archives municipales, les registres d'état civil, les recensements militaires, les recensements de population⁹, etc. sont les sources principales pour en savoir plus sur l'identité des victimes d'un conflit. Le contexte local à l'époque d'un conflit peut être étudié à partir des archives produites par chaque commune, des témoignages écrits ou oraux, des documents iconographiques, etc.

Les Archives départementales conservent également des documents d'archives utiles à l'analyse de la situation dans le département pendant un conflit : des archives de la Préfecture, des services de police et de sécurité présents sur le territoire, des témoignages écrits ou oraux, des documents iconographiques, etc.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet des Archives départementales : <http://archives.hauts-de-seine.fr>



Image n° 2 : Cérémonie du ravivage de la flamme¹⁰ sur la tombe du Soldat Inconnu installée sous l'Arc de Triomphe à Paris. Cette cérémonie s'est déroulée le 16 juin 2013 en présence de membres du Comité d'entente des associations d'anciens combattants de Bois-Colombes, d'élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes (Service Communication).

⁹ Les registres d'état civil et de recensement de population sont également conservés par le service d'Archives départementale

¹⁰ Depuis le 11 novembre 1923, tous les soirs, à 18h30, la flamme est ravivée par des représentants d'associations d'Anciens Combattants ou d'associations dont le civisme est reconnu. Le tombeau du Soldat inconnu et la flamme du Souvenir symbolisent le sacrifice de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille et qui ont donné leur vie pour que la France soit un pays libre.

Sources :

Sites Internet : encyclopédie libre Wikipédia, site du Mont-Valérien : www.mont-valerien.fr, site du Musée du Domaine départemental de Sceaux : <https://domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr> et site des Archives départementales des Hauts-de-Seine : <http://archives.hauts-de-seine.fr>

Document mis à jour par le service Archives et Patrimoine culturel – novembre 2020